

**Séance du 29 juin 2009**

Nombre de conseillers en exercice:	29
Présents :	26
Procurations :	2
Votants :	28

Les membres du Conseil Municipal de la commune d'Onet-le-Château se sont réunis le vingt neuf juin deux mille neuf, à dix huit heures trente, à l'Hôtel de Ville, sur la convocation qui leur a été adressée le vingt trois juin deux mille neuf par Monsieur Fabrice Geniez, Maire.

**Président** : Fabrice Geniez, Maire d'Onet le Château

**Présents** : Monsieur Guy Drillin, Madame Marie Claire Imbeau, Monsieur Michel Vigroux, Madame Jacqueline Lacombe, Monsieur Christophe Noyer, Madame Georgette Vernhet, Monsieur Alain Castanié, Madame Elisabeth Guiance, Monsieur Jean-Paul Partimbene, Monsieur Yves Arnal, Madame Thérèse Bras, Madame Claudie Fouilhaux, Monsieur Jacky Moreno, Monsieur Didier Dulac, Monsieur Michel Quet, Madame Monique Lemouzy, Monsieur Bruno Gares, Madame Souad Znidah, Mademoiselle Melisa Guendouzi, Monsieur Claude Palis, Madame Michèle Prat, Monsieur Joël Serin, Madame Marie-Claude Boidin, Monsieur Didier Gaffard, Madame Corinne Sauterel

**Absents** : Madame Jacqueline Robert, Monsieur Jean-Louis Roussel (procuration à Monsieur Guy Drillin), Madame Véronique Luban (procuration à Monsieur Fabrice Geniez)

**46/09/VDC**

**Fonctionnement des CLAE 2009/2010**

**Autorisation de signature du marché et modification des tarifs**

Madame Imbeau expose que le Conseil Municipal est appelé à se prononcer sur la signature du marché public de services périscolaires du 02 septembre 2009 au 02 juillet 2010, dates présumées de la prochaine année scolaire.

Depuis cette année, les horaires sont les suivants :

	<b>Stade Narcisses</b>	<b>Pierre Puel</b>	<b>Genêts</b>
<b>Matin</b>	7h20 – 8h20	7h20 – 8h20	7h20 – 8h20
<b>Midi</b>	11h30 – 13h30	11h30 – 13h30	11h30 – 13h30
<b>Soirée</b>	16h30 – 19h20	16h30 – 18h30	16h30 – 18h30
<b>Mercredis et vacances</b>		7h20 - 18h30	7h20 - 18h30

Toujours au titre des changements, des activités d'éveil artistiques et physiques ont été proposées par la municipalité (danse, théâtre, etc.). Cette démarche sera fortement accentuée avec la mise en place à la rentrée des Orchestres à l'école.

Le marché, qui relève de l'article 30 du code des Marchés publics est valable du 02 septembre 2009 au 02 juillet 2010. Il est décomposé en 2 lots :

- Le lot 1 concerne la gestion et l'animation des 3 centres de loisirs municipaux périscolaires : le Stade/ Narcisses, les Genêts et Pierre Puel.
- Le lot 2 concerne la gestion et l'animation de 2 centres de loisirs les mercredis.

La Commission d'Appel d'Offres s'est réunie le 22 juin pour examiner les offres de deux prestataires : les Francas, prestataire traditionnel, et Garonne Animation. Afin de comparer au mieux les deux offres, la commission a demandé des compléments d'information (effectifs prévisionnels, recettes, etc.). Sur ces bases, elle s'est de nouveau réunie le 29 juin 2009. a examiné les offres des prestataires suivants :

	Francas	Garonne Animation
Lot 1	213 490,00 €	198 067,27 €
Lot 2	49 280,00 €	51 970,23 €
Total	262 770,00 €	250 037,00 €

Pour mémoire, le marché précédent, en cours d'exécution, avait été conclu à hauteur de 215 081.18 € Autrement dit, selon l'offre, le montant du marché augmenterait de 16 à 22%. La commission d'appel d'offres du 29 juin 2009 a considéré que les éléments à sa disposition ne permettaient pas de justifier ces écarts de prix et propose donc de déclarer la consultation infructueuse.

Par ailleurs dans sa délibération du 11 mai 2009, le Conseil Municipal avait instauré des quotients familiaux. Dans les tarifs se rapportant au CLAE s'était glissée une erreur. A la place des tarifs suivants :

N°	Tranches de Quotient Familial Centre de Loisirs	Journée	Journée + repas	½ journée	½ journée + repas
1	Inférieur à 4000 €	7,50 €	9,00 €	3,75 €	4,50 €
2	De 4000,01 € à 8000 €	8,50 €	10,30 €	4,25 €	5,15 €
3	De 8001,00 € à 12000,00 €	10,20 €	12,20 €	5,10 €	6,10 €
4	De 12000,01 € à 17200,00 €	12,50 €	15,10 €	6,25 €	7,55 €
5	Supérieur à 17200,00 € et extérieurs commune	15,00 €	18,10 €	7,50 €	9,05 €

Il fallait lire :

N°	Tranches de Quotient Familial Centre de Loisirs	Journée	½ journée	repas
1	Inférieur à 4000 €	7,50 €	3,75 €	<b>1,70 €</b>
2	De 4000,01 € à 8000 €	8,50 €	4,25 €	<b>2,00 €</b>
3	De 8001,00 € à 12000,00 €	10,20 €	5,10 €	<b>2,40 €</b>
4	De 12000,01 € à 17200,00 €	12,50 €	6,25 €	<b>2,90 €</b>
5	Supérieur à 17200,00 € et extérieurs commune	15,00 €	7,50 €	<b>3,40 €</b>

Cet exposé entendu, vu la décision de la Commission d'Appel d'Offres du 29 juin 2009 et après en avoir délibéré, (22 pour – 6 contre (Monsieur Claude Palis, Madame Michèle Prat, Monsieur Joël Serin, Madame Marie-Claude Boidin, Monsieur Didier Gaffard, Madame Corinne Sauterel) le Conseil Municipal :

- Déclare le marché de services éducatifs « Organisation et gestion des centres de loisirs extrascolaires » infructueux et autorise Monsieur le Maire à lancer une négociation avec les candidats ayant présenté une offre ;
- Autorise Monsieur le Maire, après cette négociation et avis de la Commission d'Appel d'Offres, à signer un ou plusieurs marchés relevant de l'objet de la présente consultation et dans la limite des crédits inscrits au budget.
- Adopte la correction des tarifs CLAE.

Ainsi fait et délibéré en Mairie, les jour, mois, an que dessus. Au registre sont les signatures.

Certifié exécutoire le  
Reçu Préfecture le  
Publié ou notifié le

Pour extrait conforme

*Le Directeur Général des Services,*

*Le Maire,*

*Bernard CORTIJO*

*Fabrice GENIEZ*